

Choisir Desjardins, c'est contribuer à changer les choses.

Rapport annuel
2017



Message du président du conseil d'administration



C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2017 pour la Caisse Desjardins des Berges de Roussillon.

Un moteur de développement durable

En 2017, notre Caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 4 998 000 \$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion de la Caisse ainsi que de votre fidélité. Votre utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité.

Grâce à votre appui, Desjardins est en mesure d'enrichir la vie des personnes et des communautés. Un des leviers de la Caisse pour y parvenir est le *Fonds d'aide au développement du milieu*. L'an dernier, nous avons distribué 174 337 \$ grâce à ce Fonds. À cette somme s'ajoutent nos engagements sous la forme de dons et de commandites, pour un total de 42 212 \$.

Un autre de ces leviers est le *Fonds de développement 100 M\$* sur 3 ans lancé en 2016 pour l'ensemble du Québec et de l'Ontario. Son objectif est de soutenir et de faire rayonner des initiatives et des projets en lien avec la mission socioéconomique du Mouvement Desjardins, soit l'éducation, la responsabilité sociale, le développement durable et la prise en charge des milieux par les personnes.

C'est grâce à l'engagement de ses membres que la Caisse Desjardins des Berges de Roussillon, ses employés et ses dirigeants forment un puissant moteur de développement durable. Notre engagement fait partie de notre différence coopérative et demeure une de nos principales sources de fierté.

Ensemble, bien préparer l'avenir

Dans tout le Mouvement, ce sont plus de 7 millions de membres et clients qui ont choisi Desjardins. À notre Caisse, vous êtes 28 367 à nous faire confiance. Cela nous motive à poursuivre l'amélioration constante de nos services et le développement de nos produits afin de vous offrir un Desjardins plus proche de vos besoins.

Nous continuons d'innover dans ce but. Par exemple, c'est maintenant possible de vous identifier de manière sécuritaire sur *AccèsD* mobile grâce à vos empreintes digitales. Une fois sur *AccèsD*, vous pouvez personnaliser votre *Info solde*, faire le dépôt mobile de vos chèques ou encore, d'une simple pression du doigt, faire un dépôt dans votre compte *Hop-Ép@rgne*.

Aussi, en plus d'*Apple Pay*, *Android Pay* s'est ajouté à notre éventail de services en 2017. Quant à la nouvelle application de Desjardins Assurances, elle vous offre un accès direct à votre dossier d'assurance en ligne.

Ce virage numérique est une de nos multiples façons d'être à la bonne place, au bon moment, pour la bonne personne.

Vous écouter, nous améliorer

Lors de la dernière année financière, nous avons également revu certaines de nos pratiques pour mieux répondre à vos attentes en abolissant, par exemple, les frais de service *Interac*. Nous avons aussi modifié le moment où sont appliqués les frais d'effet sans provision sur les chèques, ce qui donne un délai supplémentaire à nos membres afin d'honorer les montants. Ici encore, nous avons mis votre intérêt à l'avant-plan.

En tant que membre, vous avez un rôle à jouer dans l'évolution de votre Caisse afin de la rendre toujours plus performante. En octobre 2017, à l'occasion d'un important congrès d'orientation du Mouvement Desjardins, il a été affirmé que les caisses doivent s'assurer que les membres puissent facilement se faire entendre. Sachez que nous sommes toujours à l'affût des meilleurs moyens pour vous permettre de nous influencer.

Lors du congrès, une orientation concernant le processus électoral a été adoptée. À compter de 2019, il vous sera plus facile d'apprécier les candidatures déposées pour combler les postes de dirigeants selon la représentativité des membres et en tenant compte aussi des compétences que le conseil d'administration de la Caisse doit réunir.

Ce congrès a aussi permis d'adopter une orientation qui vise à faire évoluer la surveillance de toutes les caisses pour les dimensions éthique, déontologique et coopérative. Certaines conditions légales et réglementaires doivent encore être remplies dans les prochains mois pour que la mise en œuvre de cette orientation soit rendue possible.

Nous avons entrepris, avec les dirigeants de la Caisse Desjardins des Moissons, une réflexion sur l'organisation qui nous permettrait de répondre encore mieux aux besoins de nos membres respectifs. Un comité, formé de représentants des caisses impliquées, a été mis sur pied afin d'analyser la pertinence et la faisabilité d'un projet de regroupement, au bénéfice de nos membres. Une prochaine rencontre à ce sujet vous permettra d'obtenir des réponses à vos questions sur ce projet que nous croyons porteur d'avenir. Pour se concrétiser, le projet de regroupement devra être approuvé par les membres lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'engagent avec passion à la Caisse : les dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés. Sous la direction dynamique de M. Yves Bisson, leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires du Mouvement Desjardins de coopérer avec nous afin de bien vous servir.

Enfin, merci à nos 28 367 membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand mouvement coopératif et de lui donner les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

Michel Dupuis

Président du conseil d'administration

Rapport de la présidente du conseil de surveillance



Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

Surveillance des dimensions éthique et déontologique

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

1. Les situations de conflit d'intérêts

Le conseil de surveillance déclare qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

2. Les dépôts et les prêts aux personnes intéressées¹

Le conseil de surveillance n'a constaté aucune dérogation :

- ▢ à la règle déontologique relative aux dépôts acceptés par la Caisse et provenant d'une personne intéressée et
- ▢ aux règles déontologiques relatives au crédit consenti aux personnes intéressées ainsi qu'au traitement des situations d'irrégularité relatives à un tel crédit.

Notez que les prêts accordés aux personnes intéressées par la Caisse totalisent 145 263 \$ pour l'exercice écoulé.

3. Les contrats de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse à des personnes visées² par le Code

La Caisse peut conclure un contrat avec des personnes visées par le Code en respectant les conditions prévues à cet effet. À ce titre :

La Caisse a octroyé un contrat, pour un total de 2 000 \$. Ce contrat a été conclu dans le respect des règles déontologiques.

Surveillance de la dimension coopérative

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

Ainsi, au cours de la dernière année, les activités du conseil ont porté sur les éléments suivants :

- ▢ La participation des membres à la vie associative, notamment les mécanismes mis en place par la Caisse pour informer, écouter et consulter ses membres;
- ▢ Les activités et les moyens offerts aux membres pour les accompagner dans leur gestion financière;
- ▢ Les stratégies mises en place par la Caisse pour améliorer la satisfaction des membres et répondre à leurs besoins;
- ▢ Le soutien de la Caisse au développement du milieu, notamment par l'utilisation du *Fonds d'aide au développement du milieu*, et l'octroi de dons et commandites;
- ▢ La collaboration de la Caisse avec les autres types de coopératives.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Comme vous en avez été informé par le président du conseil d'administration, des changements seront apportés dans quelques mois quant à la manière dont est assurée la surveillance de la Caisse pour les dimensions éthique, coopérative et déontologique. Soyez assuré que, d'ici à ce que ces changements soient en vigueur, votre conseil de surveillance continuera de jouer son rôle avec la même rigueur. Je souhaite d'ailleurs remercier les membres du conseil pour leur engagement, dans ce contexte, ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Lysanne Paul

Présidente du conseil de surveillance

¹ Personnes intéressées : les dirigeants et le directeur général de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées.

² Personnes visées : les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées.



Message du directeur général

En 2017, notre Caisse, comme tout le Mouvement Desjardins, a été à pied d'œuvre afin d'offrir à ses membres et clients des expériences distinctives et pertinentes. Cet exercice se poursuivra durant l'année en cours. Pour y parvenir, nous pouvons compter sur le savoir-faire de nos ressources ainsi que sur la collaboration des filiales du Mouvement, mais aussi sur les nouvelles technologies.

En personne ou avec le soutien de ces technologies, nous demeurons votre partenaire tout désigné pour atteindre vos objectifs financiers et réaliser vos projets. Avec votre Caisse qui vous suit partout grâce, entre autres, à l'application AccèsD sur votre téléphone intelligent, nous pouvons plus que jamais participer activement à votre vie de tous les jours. Cette modernisation et l'intégration de nouveaux outils à l'avantage de nos membres et clients continueront de dynamiser le développement de nos affaires et notre relation avec vous.

Voici les résultats financiers détaillés de la Caisse Desjardins des Berges de Roussillon et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2017.

Ces résultats sont indissociables de votre confiance et de votre engagement auprès de la Caisse. C'est grâce à cette fidélité de la part de nos membres que nous pouvons soutenir le développement de nos affaires et aussi celui de notre milieu.

Volume d'affaires sous gestion

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 1 793 112 000 \$, en hausse de 8,7 % par rapport à 2016, la Caisse est en bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

Commentaires sur le rapport financier³

BILAN - Évolution des éléments du bilan (M\$)

	2017 (M\$)	2016 (M\$)	Variation (%)
Actif	814,6	769,1	5,9
Passif	745,8	703,8	6,0
Avoir	68,8	65,3	5,2

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 814 642 000 \$, une hausse de 5,9 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 713 145 000 \$, en augmentation de 5,1%.⁴

Le passif de la Caisse est de 745 879 000 \$, affichant une croissance de 6,0 %. Les dépôts totalisent désormais 573 803 000 \$, une variation à la hausse de 8,6 %, tandis que les emprunts de votre Caisse ont diminué de 3,2 % et se chiffrent maintenant à 160 202 000 \$.

Toujours au 31 décembre 2017, l'avoir de votre coopérative a connu une hausse, passant à 68 763 000 \$, soit une croissance de 5,2 %. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 5 473 000 \$, des excédents à répartir de 4 199 000 \$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 1579 000 \$ et, finalement, des réserves de 57 512 000 \$. Le montant de la réserve de stabilisation représente 2 771 000 \$, tandis que la réserve pour ristournes éventuelles est de 2 068 000 \$. Votre Caisse a également accumulé 606 000 \$ dans le *Fonds d'aide au développement du milieu*.

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération des caisses du Québec. Voici les ratios de la Caisse en date du 31 décembre 2017 :

	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016	Norme
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	19,00 %	13,31 %	>= 11 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	5,76 %	4,78 %	>= 3,5 %

État du résultat

Au cours du dernier exercice, votre Caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 4 998 000 \$, en hausse de 1,4 % par rapport à l'année précédente.

Évolution des éléments de l'état du résultat (M\$)

	2017 (M\$)	2016 (M\$)	Variation (%)
Revenu d'intérêts	20,4	20,8	-1,7
Frais d'intérêts	7,3	7,3	1,9
Revenu net d'intérêts	13,1	13,5	-3,7
Autres revenus	7,0	6,8	2,8
Dotation à la provision pour pertes sur créances	0,4	0,5	-26,0
Frais autres que d'intérêts	14,7	14,9	-1,6
Excédents d'exploitation	5,0	4,9	1,4

³ Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier, disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site Web www.desjardins.com.

⁴ Vous pouvez vous référer aux Informations supplémentaires pour la production du rapport annuel 2017 pour plus de détails sur les portefeuilles de prêts et de dépôts.

Le revenu d'intérêts totalise 20 440 000\$, une diminution de 1,7 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, augmenté de 1,9 %, pour se situer à 7 379 000 \$. Les autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, totalisent 7 017 000 \$, en hausse de 2,8 % par rapport à l'année dernière.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 399 000 \$, soit 0,06 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Les frais autres que d'intérêts ont connu une baisse modérée dans l'ensemble, soit une variation de 1,6 % pour atteindre 14 681 000 \$.

Nous proposons le versement d'une ristourne individuelle de 1 000 000 \$. La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Le développement et la pérennité de notre Caisse s'appuient sur une juste répartition entre les besoins de nos membres et les exigences des marchés financiers.

L'évolution de la ristourne a été l'un des sujets abordés lors du dernier congrès du Mouvement Desjardins. Il a été convenu que la ristourne sera améliorée à compter de 2019, notamment pour la calculer en tenant compte de votre utilisation durant l'année écoulée d'un plus vaste éventail de produits et services de Desjardins, incluant, par exemple, votre carte de crédit et vos assurances.

En faire plus avec les technologies

La technologie, en particulier la mobilité, vous offre un accès sans pareil à des outils, des produits et des services offerts par Desjardins, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Votre utilisation des services nous permet d'être toujours plus performants dans notre prestation de service. En connaissant mieux nos membres et nos clients, nous pouvons personnaliser les offres que nous vous faisons.

Nous continuons également d'améliorer les expériences offertes sur tous nos canaux, que ce soit sur Internet, au téléphone, à la Caisse ou aux guichets automatiques. À cet effet, tout le Mouvement Desjardins se prépare au déploiement de nouveaux guichets automatiques. Ces modèles offriront les services nécessaires à vos transactions et assureront une expérience simple et efficace. La Caisse continuera, maintenant comme après leur installation, d'analyser les besoins en matière de services automatisés afin de se positionner en fonction des habitudes financières de ses membres.

Mettre notre passion à votre service

Nos 73 employés sont présents pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Je tiens à souligner leur engagement et leur mobilisation et je les remercie d'avoir choisi Desjardins comme employeur.

Merci également aux dirigeants de la Caisse, des gens qui aiment sincèrement Desjardins, mais aussi profondément leur collectivité et leur région. Votre investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante.

Choisir Desjardins, c'est participer tous ensemble à un milieu plus dynamique!

Yves Bisson, M.B.A.

Directeur général

Engagement de la fédération au bénéfice des détenteurs de parts permanentes

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

Fonds de participation

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Le tableau ci-après présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

	Parts détenues au 31 décembre 2017 (en dollars)	Rendement moyen (en pourcentage)
Fonds provinciaux		
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(238)	-
Gestion Desjardins Capital (INV)	128 125	12,31
Desjardins Holding financier (FIN5A)	22 606 151	14,37

Informations supplémentaires pour la production du rapport annuel 2017

PRÊTS - Sommaire du portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2017, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 1,9 % et 0,1 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur et les montants des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, des prêts douteux bruts ainsi que des provisions individuelles et de la provision collective afférentes*.

(en milliers de dollars canadiens)	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective	Prêts nets au 31 décembre 2017	Prêts nets au 31 décembre 2016
Particuliers							
Habitation	464 220						
Consommation et autres	116 901						
	581 121	11 643	38	19	326	580 776	533 884
Entreprises							
Commerciales et industrielles	119 267						
Agricoles, forestières et pêcheries	1 891						
Administration et institutions publiques	10 866						
	132 024	1 776	593	308	239	131 477	143 641
Total	713 145	13 419	631	327	565	712 253	677 525

*Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

DÉPÔTS - Sommaire du portefeuille de dépôts

Au 31 décembre 2017, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 573 803 k\$ en hausse de 45 335 k\$, ou de 8,6 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers.

Ceux-ci représentaient 77,6 % du total des dépôts au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne*.

(en milliers de dollars canadiens)	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre 2017	Total au 31 décembre 2016
Particuliers	64 318	60 760	61 084	65 512	193 645	445 319	412 090
Entreprises	43 319	7 931	25 739	20 492	-	97 481	87 295
Secteur public et autres	26 759	278	3 215	728	23	31 003	29 083
Total	134 396	68 969	90 038	86 732	193 668	573 803	528 468

*Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

Approbation du rapport annuel

Nous certifions que le rapport annuel de la Caisse Desjardins des Berges de Roussillon pour l'année financière complétée au 31 décembre 2017, répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Michel Dupuis
Président

Ginette Laurencelle
Secrétaire

Le conseil d'administration



Président
► Michel Dupuis
Vice-président
► Keven Blondin
Secrétaire
► Ginette Laurencelle



Administrateurs
► Éric Bachand*
► Janie Fradette



Administrateurs
► Hélène Gingras*
► France Larivière
► Guillaume Merveille*



Jeunes dirigeants de la relève
► Anthony Sylvain
► Jénika Théorêt

Le conseil de surveillance



Présidente
► Lysanne Paul*
Secrétaire
► Karine Marcil*



Conseillers
► Nadine Dumouchel
► Frédéric Gagnon
► René Vaillancourt

*Dirigeants sortants et rééligibles

Siège social

 296, voie de desserte de la route 132
Saint-Constant (Québec) J5A 2C9

Heures d'ouverture

Lundi	9 h à 17 h
Mardi	9 h à 17 h
Mercredi	9 h à 20 h
Jeudi	9 h à 20 h
Vendredi	9 h à 17 h

Centre de services

 210, boulevard Jean-Leman, bureau 110
Candiac (Québec) J5R 6E6

Heures d'ouverture

Lundi	9 h à 17 h
Mardi	9 h à 17 h
Mercredi	9 h à 20 h
Jeudi	9 h à 20 h
Vendredi	9 h à 17 h
Samedi	9 h à 15 h

Accéder aux services de votre Caisse en tout temps 24 h/24, 7 j/7

-  450 632-2820 • 1 800-CAISSES
-  www.desjardins.com
-  m.desjardins.com
-  caissebergesderoussillon